Centres agréés par

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

PACK-SERENITE

- GARDEZ VOTRE PERMIS EN POCHE
- NE PAYEZ PLUS VOS STAGES
  (RÉCUPÉRATION DE POINTS, STAGES OBLIGATOIRES)
- PROTECTION JURIDIQUE
- SOS FOURIÈRE
- SOS RAPATRIEMENT
- PRÊT DE VÉHICULES

PAS DE FRAIS DE DOSSIER
PAS D'ENGAGEMENT DE DURÉE
ET FAITES DES ÉCONOMIES !

LE DÉTAIL DES PRESTATIONS DU "PACK SÉRÉNITÉ"

STAGES DE RÉCUPÉRATION DE POINTS / STAGES OBLIGATOIRES

Vous avez besoin d'augmenter le capital points de votre permis de conduire, ou vous avez un stage obligatoire à effectuer (alternative à la sanction ou condamnation pénale) :
les stages sont gratuits.

ECONOMIE 250 € PAR STAGE

SOS RAPATRIEMENT

Vous êtes dans l'incapacité médicale de conduire, ou vous avez eu un retrait immédiat de votre permis : nous remboursons les frais de rapatriement *(taxi, uber, blablacar, etc...)*.

AIDE FINANCIERE 70 €

ASSISTANCE PANNE / PERTE DE CLÉ / PRÊT DE VÉHICULE

Votre véhicule est en panne ou accidenté : nous prêtons ou nous remboursons les frais de location d'un véhicule (via notre plateforme) pour une durée d'une semaine
(extension possible sous conditions).

ECONOMIE 250 €

SOS FOURRIÈRE

Votre véhicule est à la fourrière :
nous prenons en charge les frais de déplacement (taxi, uber, blablacar, etc...) jusqu'à votre domicile ou la fourrière.

AIDE FINANCIERE 70 €

ASSISTANCE ET PROTECTION JURIDIQUE

Il y a un litige concernant votre véhicule : nous vous assistons et nous vous protégeons, en vous mettant en contact avec des juristes et avocats qui répondront à vos interrogations et organiseront votre défense auprès des juridictions concernées.

SOS GARANTIE PERMIS ET CONSEILS PERSONNALISÉS

Sur demande, nous vous mettons en relation avec nos auto-écoles partenaires qui prioriseront votre dossier, et nous participons à hauteur de 70€ pour le règlement du code ou du permis.
De plus, un conseiller technique APPG, spécialiste et titulaire d'une formation dispensée par l'INSEER, vous est dédié pour toute question relative au permis de conduire.

AIDE FINANCIERE 70 €

TESTS PSYCHOTECHNIQUES PERMIS

Votre permis a été annulé / invalidé, ou suspendu pour une durée supérieure ou égale à 6 mois : des tests psychotechniques sont alors obligatoires ; ces tests sont gratuits. *(Hors frais de dossier administratifs)*

ECONOMIE 200 € PAR STAGE

PARTENARIATS

Vous avez accès à des avantages / remises chez nos partenaires, sur présentation de votre carte de membre.

L'ENSEMBLE DES PRESTATIONS EST VALABLE PARTOUT EN FRANCE DANS LE CADRE PROFESSIONNEL ET PRIVÉ

La mensualité de 6,90€ se décompose ainsi :

Cotisation à l'APPG
5€/mois

L'association APPG, dont l'activité principale est la Sécurité Routière, est reconnue d'intérêt général. Vous bénéficiez donc d'une **réduction d'impôt de 66%** sur la cotisation.

COÛT RÉEL 20,40 € / AN

Droit aux Prestations
1,90€ TTC/mois

Cette facturation ouvre droit aux nombreuses prestations du "Pack-Sérénité"

22,80 € / AN

LE COÛT RÉEL DE L'ADHÉSION EST DE

43,20 € L'ANNÉE

INSCRIPTION EN LIGNE

WWW.PACK-SERENITE.FR

Ou inscription et autorisation de prélèvements en remplissant le bulletin ci-dessous :

Identité du payeur, Titulaire du compte

NOM ..... Prénom .....

Adresse complète .....

Tel .....Mail .....

Coordonnées Bancaires - Désignation du compte à débiter

BIC

IBAN

Désignation du créancier
APPG
Identifiant SEPA
FR80ZZZ8128E0

En signant ce formulaire de mandat de prélèvement SEPA, vous autorisez APPG à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions d'APPG. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant le présent mandat prélèvement SEPA sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Signé à.....le..... Signature

Merci de renvoyer ce bulletin d'adhésion dûment rempli accompagné d'un RIB à l'adresse suivante :
APPG - 36, chemin de Casselèvres 31790 Saint Jory

Votre contact :